

## Questionnaire 2024 de la 1ère Commission d'étude IAJ-UIM

### « Les effets de l'intelligence artificielle sur l'autorité judiciaire »

Questions :

- 1) Les magistrats de votre pays utilisent-ils la technologie de l'intelligence artificielle (« IA »), et, si oui, de quelle(s) manière(s) ?

Non. Mais l'administration judiciaire luxembourgeoise utilise actuellement un logiciel d'intelligence artificiel pour procéder à la pseudonymisation des décisions de justice destinées à la publication.

- a) Dans la négative, les magistrats de votre pays envisagent-ils d'utiliser l'IA, et, si oui, de quelle(s) manière(s) ?

Oui, actuellement un outil de travail est en cours de développement afin d'intégrer l'IA dans le travail quotidien des magistrats.

Le principal objectif de cet outil « plug-in » est d'assister les juges dans la rédaction des documents juridiques en fournissant automatiquement des textes de loi voire de la jurisprudence pertinente en fonction du contexte spécifique du cas en question.

En simplifiant et accélérant le processus rédactionnel, le plug-in vise à faciliter le travail des juges en leur offrant des suggestions contextuelles précises, contribuant ainsi à une rédaction plus efficace des décisions judiciaires. Cela permet également d'améliorer la productivité et la qualité des documents juridiques.

Les principaux bénéfices et impacts attendus en développant ce composant sont :

- Créer une synergie entre la technologie de l'IA et le travail quotidien des juges, permettant non seulement un gain de temps significatif, mais aussi une amélioration de la précision et de la pertinence des références légales. Cela permettra aux juges de se concentrer davantage sur l'aspect analytique de leurs tâches, tout en ayant la certitude de disposer des références juridiques nécessaires de manière rapide et efficace.
- Transformer la manière dont les juges accèdent et utilisent les références juridiques, offrant ainsi une solution innovante qui répond aux besoins spécifiques du domaine juridique.
- Dans le cadre de l'entraînement du système, des données ouvertes disponibles du service central de législation (Legilux) seront utilisées, en toute conscience et engagement envers la protection des données pendant le processus de transfert.

- b) L'utilisation de l'IA dans les procédures judiciaires est-elle réglementée ?

Non

- c) L'utilisation de l'IA a-t-elle des conséquences sur le régime probatoire ?

Non

2) Quels sont les avantages et les inconvénients de l'utilisation de l'IA par les magistrats ?

Les avantages consistent sans doute dans :

- le traitement rapide des dossiers : L'IA peut analyser rapidement de grandes quantités de données juridiques, facilitant ainsi le traitement des affaires et permettant aux magistrats de prendre des décisions plus rapidement ;
- l'aide à la recherche juridique et à la prise de décision par l'analyse de différentes perspectives ;
- la réduction des biais humains : L'IA peut aider à standardiser les décisions en réduisant les influences subjectives

Les désavantages consistent dans

- le risque de dépendance excessive : Une dépendance trop forte à l'IA pourrait réduire l'aspect humain des décisions judiciaires ;
- le problème des sources utilisées : Si l'IA est formée sur base de données biaisées, elle peut reproduire ou même amplifier ces biais, conduisant à des décisions injustes ;
- le risque lié à une entrave à la confidentialité de dossiers.

a) Quels sont les effets possibles de l'utilisation de l'IA sur l'administration de la justice ?

Les effets positifs sont notamment les suivants :

- réduction des délais judiciaires : l'IA peut accélérer le traitement des affaires en automatisant des tâches routinières, comme le tri des dossiers ou la recherche juridique, ce qui permet aux tribunaux de traiter un plus grand nombre de cas dans un délai plus court ;
- optimisation des ressources : en automatisant certaines fonctions, les tribunaux peuvent réduire les coûts opérationnels, libérant ainsi des ressources pour des tâches plus complexes qui nécessitent une intervention humaine ;
- outil pour les justiciables : l'IA peut fournir des services d'information juridique aux citoyens ;
- standardisation des décisions : l'IA peut aider à harmoniser les décisions pour des cas similaires, réduisant ainsi les disparités et assurant une application plus uniforme de la loi ;

Les effets négatifs sont notamment les suivants :

- reproduction des inégalités : si les algorithmes d'IA sont entraînés sur des données biaisées (comme des décisions judiciaires passées), ils peuvent reproduire ou même amplifier ces biais, conduisant à des décisions discriminatoires ;
- perte de la dimension humaine : l'application de la loi nécessite souvent une appréciation des circonstances individuelles et des contextes sociaux, des éléments que l'IA peut avoir du mal à saisir ou à évaluer correctement ;
- réduction de l'autonomie des magistrats : Une utilisation excessive de l'IA pourrait limiter la marge de manœuvre des juges, les poussant à suivre les recommandations des algorithmes plutôt que d'exercer leur propre jugement.

- b) Quels sont les effets possibles de l'utilisation de l'IA sur l'indépendance de l'autorité judiciaire ?

L'utilisation de l'IA dans le système judiciaire peut contenir un risque de dépendance aux technologies externes et de ce fait celui d'une perte d'autonomie décisionnelle. L'introduction de systèmes d'IA développés par des entités extérieures au système judiciaire (entreprises privées, gouvernements) pourrait entraîner une forme de dépendance à ces technologies. Si les magistrats commencent à s'appuyer excessivement sur les recommandations ou les analyses fournies par ces systèmes, leur liberté de jugement et d'interprétation pourrait être entravée, affectant ainsi leur indépendance.

Par ailleurs, les entreprises ou entités qui développent ces outils d'IA, ainsi qu'un gouvernement ou une organisation pourraient, de manière intentionnelle ou non, essayer d'influencer le fonctionnement de la justice en manipulant la base de données de l'IA. Les choix de conception des algorithmes, les données utilisées pour l'entraînement et les biais intégrés pourraient tous avoir un impact sur les décisions judiciaires.

Une standardisation trop poussée pourrait également réduire la capacité des juges à adapter leurs décisions aux circonstances particulières de chaque affaire. Cela pourrait limiter leur indépendance en les poussant à suivre des modèles algorithmiques plutôt que leur propre interprétation du droit.

- 3) L'utilisation de l'IA par les magistrats doit-elle être limitée, et, si oui, dans quelle mesure ?

Pour protéger l'indépendance de la justice, il est important que l'adoption des outils d'IA soit accompagnée de garanties en matière de transparence, de contrôle des biais algorithmiques, et de maintien de la confidentialité des affaires. Les magistrats doivent rester les ultimes et véritables décideurs de leurs dossiers.

Propositions de sujets à traiter en 2025 : Veuillez soumettre vos propositions en même temps que les réponses à ce questionnaire.

La spécialisation des magistrats face à la complexification croissante du droit : une nécessité ou un piège ?

Marilyn L. Huff

Présidente de la 1ère Commission d'étude